

LA MALTRAITANCE À ENFANTS



FORMATION À L'ATTENTION DES INTERVENANTS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Dernière mise à jour : 5 avril 2012



Trophée EDC 2003
Ethique et Gouvernance

Association loi 1901 agréée par : la Préfecture de Paris, le Ministère de la Jeunesse et des Sports,
l'Académie de Créteil et l'Académie de Paris
397 ter rue de Vaugirard – F - 75015 PARIS
Tél. : 01 56 56 62 62 – Fax : 01 56 56 62 63
Site internet : www.enfantbleu.org
e-mail : renseignements@enfantbleu.org
SIREN 400 485 504 – APE 853K

Notre démarche

Depuis plus de 20 ans, l'association l'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée propose une prise en charge thérapeutique, par des psychologues, aux enfants et adolescents victimes de maltraitance et aux adultes, victimes de maltraitance dans leur enfance.

L'association l'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée propose également une aide et un accompagnement juridique personnalisés.

Son équipe est constituée de trois psychologues, d'une juriste et d'une équipe d'écouterants, référents des dossiers.

Notre engagement dans la protection de l'enfance se traduit également par :

- ☞ La conduite d'actions de prévention au sein des établissements scolaires de la maternelle au lycée,
- ☞ La construction et l'animation de formations proposées aux professionnels au contact des enfants et de leurs familles,
- ☞ L'élaboration de propositions visant à améliorer les textes de lois.

Vous trouverez dans ce document, plusieurs **programmes de formation sous forme de module d'une demi-journée.**

Ils vous sont présentés à titre indicatif, nous pouvons les ajuster en fonction de vos besoins spécifiques.

En effet, l'objectif de la formation est de fournir aux professionnels des outils dans leur pratique quotidienne.

Ainsi, l'apport théorique s'accompagne toujours d'exemples concrets et d'une réflexion autour des situations rencontrées par les professionnels dans leur contexte d'intervention.

Notre association s'inscrit dans le cadre d'un travail en réseau avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance et à ce titre nous sommes un « lieu ressource », que vous pouvez solliciter pour tout éclairage sur une situation préoccupante.

SOMMAIRE :

p.4 : Module A1 (3h30)

Évaluation de la maltraitance – 1^{ère} partie

→ Les différentes formes de maltraitance et le repérage des signes évocateurs

p.5 : Module A2 (3h30)

Évaluation de la maltraitance – 2^e partie

→ Les différentes formes de maltraitance et la parole de l'enfant

p.6 : Module B1 (3h)

L'enfant et sa famille – 1^{ère} partie

→ La prévention de la maltraitance auprès de l'enfant et de sa famille

p.7 : Module B2 (3h30)

L'enfant et sa famille – 2^e partie

→ L'accompagnement de l'enfant maltraité et de sa famille

p.8 : Module C1 (3h30)

Le travail en équipe – 1^{ère} partie

→ Évoquer la maltraitance en réunion d'équipe

p.9 : Module C2 (3h)

Le travail en équipe – 2^e partie

→ Prévenir la maltraitance en institution

p.10 : Module C3 (3h)

Le travail en équipe – 3^e partie

→ Écrire le protocole d'intervention

p.11 : Module C4 (3h)

Le travail en équipe – 4^e partie

→ Évaluer le protocole d'intervention et améliorer les pratiques

p.12 : Module D (3h30)

Maltraitance et résilience

→ Est-ce possible de guérir de son enfance ?

p.13 : Module E (3h30)

Notions de développement cognitif et affectif de l'enfant.

→ Quel impact a la maltraitance ?

p.14 : Coût et contact

Module A1 – Évaluation de la maltraitance – 1^{ère} partie

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Les différentes formes de maltraitance, le repérage des signes évocateurs. (2h30)

1. Les différentes formes de maltraitance à enfant : la négligence, la maltraitance physique, psychologique et sexuelle.

2. Comment les repérer ?

- ☞ Les signes évoquant une souffrance de l'enfant.
- ☞ Les signes évocateurs de maltraitance.

3. Les conduites à tenir, les obligations légales, le « secret professionnel », concernant les suspensions de maltraitance.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée (45 mn)

Module A2 – Évaluation de la maltraitance – 2^e partie

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée (15 mn)

II. Les différentes formes de maltraitance, la parole de l'enfant. (2h30)

1. Que faire face à une révélation ? Recueil de la parole de l'enfant, attitudes de l'adulte.
2. La question du consentement et de la fabulation.
3. Mensonge et mémoire en fonction de l'âge.
4. Distinction entre allégations douteuses et convaincantes.
5. Les conduites à tenir, les obligations légales, le « secret professionnel », concernant les révélations.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée (45 mn)

Module B1 – L'enfant et sa famille – 1^{ère} partie

Durée : 3h

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. La prévention de la maltraitance auprès de l'enfant et de sa famille. (2h)

1. Identification des facteurs de risque.
2. Identification des facteurs de protection.
3. Conduite à tenir auprès de l'enfant.
4. Conduite à tenir auprès des parents/référents parentaux.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module B2 – L'enfant et sa famille – 2^e partie

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. L'accompagnement de l'enfant maltraité et de sa famille.
(2h30)

1. La prise en charge thérapeutique précoce.
2. L'accompagnement judiciaire.
3. Intervention auprès des parents/référents parentaux protecteurs, le placement.
4. Intervention auprès des parents/référents parentaux maltraitants, le lieu médiatisé.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée (45 mn)

Module C1 – Le travail en équipe – 1^{ère} partie

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Évoquer la maltraitance en réunion d'équipe. (2h30)

1. Comment évoquer la maltraitance et que faire ensuite ?
2. L'intérêt d'un protocole d'intervention.
3. Études de situations rencontrées par les professionnels, échanges des pratiques.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module C2 – Le travail en équipe – 2^e partie

Durée : 3h

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Prévenir la maltraitance en institution. (2h)

1. Construire des réunions d'échange des pratiques entre les professionnels.
2. Formation régulière des professionnels.
3. Études de situations rencontrées par les professionnels, échanges des pratiques.

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module C3 – Le travail en équipe – 3^e partie
--

Durée : 3h

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Écrire le protocole d'intervention. (2h)

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module C4 – Le travail en équipe – 4^e partie

Durée : 3h

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Évaluer le protocole d'intervention et améliorer les pratiques. (2h)

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module D – Maltraitance et résilience

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Maltraitance et résilience. (2h30)

1. Le concept de résilience.
2. Guérir de son enfance, est-ce possible ?
3. La prise en charge thérapeutique.
4. L'enfant maltraité va-t-il devenir un parent maltraitant ?

III. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Module E – L'impact de la maltraitance sur le développement cognitif et affectif de l'enfant

Durée : 3h30

I. Présentation de l'association Enfant Bleu – Enfance Maltraitée et des intervenants de la journée. (15 mn)

II. Le développement cognitif et affectif de l'enfant. (1h15)

1. Les concepts et les idées reçues.
2. Les différences en fonction des âges.
3. Cognitions et apprentissages.
4. Émotions et apprentissages.

III. L'impact de la maltraitance sur le développement cognitif et affectif de l'enfant (1h15)

1. Les incidences sur les apprentissages.
2. Les retards de développement.

IV. Questions, illustrations dans le quotidien, retour sur la demi-journée. (45 mn)

Coût :

Le coût global de ces formations comprend l'intervention des professionnels (psychologue et juriste), hors frais de déplacement le cas échéant :

100€/heure

Nous sommes bien sûr à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Pour nous contacter :

Agathe LEMOINE
Psychologue

L'Enfant Bleu – Enfance Maltraitée
397^{ter} rue de Vaugirard
75015 Paris

Tel : 01 56 56 62 62
agathe.lemoine@enfantbleu.org

www.enfantbleu.org